



Claude Touche
Directeur associé

Des solutions pour déclarer et gérer efficacement les effets indésirables

eVeDrug développe des solutions externalisées de Vigilance : pharmacovigilance, matériovigilance, cosmétovigilance, nutrivigilance. Elle place le principal intéressé (le patient lui-même) au centre du système de santé chargé le protéger.

Comment est né le projet eVeDrug ?

eVeDrug est née en 2013 des différents scandales médico-pharmaceutiques ayant entaché à la fois l'image de marque de l'industrie pharmaceutique et celle des autorités sanitaires censées la surveiller.

eVeDrug fait appel à différents intervenants tous liés au domaine des Vigilances : des professionnels de l'industrie pharmaceutique et des scientifiques, détenant savoir-faire et expériences acquises à la fois auprès des milieux Industriels (les laboratoires et les fabricants) que des milieux Institutionnels (les autorités de santé).

A qui s'adressent vos applications ? Qui sont vos intervenants ?

Nos applications s'adressent à tous, en fonction des besoins de chacun : aux patients, aux associations, aux industriels... Leur but est simple : transmettre l'information rapidement, d'une manière fiable et sécurisée, et sans perte de données. Ces applications s'accompagnent toutes de bases de données permettant de recevoir automatiquement l'information, et de la traiter d'une manière efficace.

Ainsi l'application **My eReport** permet aux patients et aux professionnels de santé de notifier un effet indésirable dans n'importe quel pays de l'Union européenne, de connaître instantanément l'adresse email de l'autorité chargée de sa prise en compte, et (pour le patient) d'en informer automatiquement son médecin traitant. Au contraire **My eReport PM** (Post Marketing) s'adresse aux associations ou aux industriels souhaitant lancer une étude sur un produit de santé. De même, **My eClinical** a été pensée pour des investigateurs ou des ARCs souhaitant déclarer en temps réel un effet indésirable au promoteur d'une étude... Toutes ces applications transmettent l'information dans des bases de données spécifiques **eVeReport**, conformément aux réglementations en vigueur.

Le numérique constitue-t-il un bon outil pour améliorer les performances de santé publique ?

Le numérique n'est qu'un moyen d'améliorer les performances, pas une fin en soi. Et encore faut-il qu'il soit accepté par l'utilisateur ! Ainsi, nos applications s'accompagnent toutes d'un formulaire de déclaration en ligne sur internet. Application ou formulaire en ligne : à l'utilisateur de choisir ce qui lui convient le mieux. De même, les bases de données reçoivent automatiquement les informations mais permettent également une saisie manuelle de ces informations. Le « bon » numérique n'est pas systématiquement celui qui est le plus innovant, mais celui qui sait se rendre utile au quotidien.